

Plein feu sur les informations de la commune

Juillet 2017

UN REGARD
SUR LE
VILLAGE

Le paysage agricole évolue. La mer de vignes qui s'étendait aux quatre coins de notre territoire et au-delà sur toute la région laisse la place à une autre forme de mise en valeur. Avec les difficultés liées à la viticulture, les friches avaient gagné du terrain. Aujourd'hui, il reste des friches mais on replante, on voit des oliviers remplacer les vignes et des grands champs de céréales habiller les sols.



Un paysage ouvert dans le sud-est du village

COMMUNICATION

Pour recevoir les informations quotidiennes du village, aussi bien les lotos que les coupures d'eau, il est nécessaire de communiquer au secrétariat son adresse internet ou de la donner directement à infosdevalros@laposte.net

Le site internet de la commune fournit également de nombreuses informations. www.valros.fr

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Le nouveau décret sur les rythmes scolaires n'étant pas encore promulgué lors de la réunion du dernier Conseil d'Ecole, et devant l'urgence à organiser la rentrée, la municipalité a décidé de **rester à 4,5 jours pour l'année scolaire 2017-2018.**

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



8 mai ensoleillé pour la cérémonie de commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe, avec la participation des enfants, de la chorale, des porte-drapeaux et de René Fabre pour l'UDAC. La manifestation s'est achevée autour du verre de l'amitié.

DES LIGNES DANS LE CIEL AVEC LES ENFANTS DE L'ÉCOLE LES FAÏSSES



Pour honorer les œuvres des créateurs en herbe réalisées sous la conduite de Gwendoline Samidoust en résidence à l'École Les Faïsses depuis janvier, le vernissage a donné lieu à un lâcher de ballons. Imaginée par l'artiste, la ligne fugace et souple s'est déployée dans le ciel de Valros.

CONSEILS MUNICIPAUX

23 mai 2017

- 1. Urbanisme** - approbation du projet de PLU présenté par le cabinet G2C
- 2. Tirage au sort des jurés d'Assises 2017**
- 3. Personnel** – création de postes « emploi avenir »
- 4. CABM** - convention technique et financière pour la réfection des voiries dans le cadre des travaux eau et assainissement
- 5. CABM** – approbation du transfert de compétence « lutte contre le changement climatique et les énergies renouvelables »
- 6. Finances** – vote de la subvention à la chorale
- 7. ALP – ALSH** – convention avec la DGIFP pour paiement via internet
- 8. Questions et informations diverses**

11 avril 2017

1. Finances

- Affectation des résultats 2016
- Budget Primitif 2017

Le budget est présenté en équilibre. Voir les détails ci-joints

2. CCAS

- avis de la vente de la parcelle A638

3. Conventonnement Relais Assistantes Maternelles

Suite à la dissolution de la CCPT, il est proposé de conventionner avec la CCAM afin de maintenir le service du RAM sur la commune. La CABM n'ayant pas la compétence.

4. Ecole

- vote d'une aide financière à la coopérative scolaire pour une classe de découverte

5. Hérault Energies

- adhésion au groupement d'achat de véhicules électriques ou hybrides

6. Questions et informations diverses

28 mars 2017

1. Intercommunalité

- Vote pour l'adhésion au service commun du Systèmes d'Information CABM

2. Finances

- Vote des taux des impôts locaux sans augmentation depuis 2011

- Approbation de la répartition des attributions compensatoires de la CABM, soit pour Valros 55 397, 50€

3. Loyers 2017

Mise à jour des loyers pour les logements communaux

4. Indemnités élus

Evolution de la réglementation et vote pour le maintien en l'état des indemnités du maire, des adjoints et des conseillers.

5. Questions et informations diverses

Les comptes rendus des Conseils municipaux sont affichés sur les panneaux de la mairie et consultables sur le site internet de la Commune www.valros.fr



LE MOT DU MAIRE



Chères Valrossiennes, chers Valrossiens

Le premier semestre 2017 a été chargé en dossiers lourds obligeant les services et les élus à modifier leurs manières d'envisager les actions en cours et projets futurs.

Il s'agit essentiellement de l'intégration à la Communauté d'Agglomération Béziers-Méditerranée que j'ai évoquée à plusieurs reprises, de la finalisation du Plan Local d'Urbanisme qui a fait l'objet d'une réunion publique en avril et qui devrait être opérationnel en fin d'année, et de la mise en place du Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles applicable depuis le 1^{er} janvier 2017 et qui nous engage vers le « 0 phyto ». Ce qui était jusqu'à l'an dernier un mouvement volontaire et timide vers des opérations « Zéro pesticide » est donc devenu une obligation de la loi « **l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces publics est interdite** ».

Pour chasser les vilaines herbes, on a abusé de toute une panoplie de molécules qui ont la vie dure et que nous retrouvons « mutantes » bien des années après leur dispersion dans la nature. Ces produits vendus à grand renfort de publicité banalisent alors la solution chimique, les standards de la communication incitent à des pelouses propres, des jardins nets. La chasse aux mauvaises herbes est lancée, tout le monde s'y met ! Les particuliers pour les jardins, les abords ou les toitures ... et encore dernièrement dans les villes et les villages, on traitait trottoirs, places, rues, parkings... pour que tout soit impeccable, il faut du résultat ! Les utilisations non agricoles des biocides qui regroupent les pesticides, les fongicides, les herbicides... représentent environ 10% des quantités utilisées.

Mauvaises herbes ... Ces végétaux restent cependant des pièces indispensables au grand puzzle de la biodiversité. Mais le jardinier ou l'amateur de potager, lui, s'en passerait bien volontiers. Dans le village, on traque l'adventice dans les moindres recoins, sur les trottoirs ou la voirie... elle est présente dans chaque interstice et il faut la détruire de façon systématique pour garantir un aspect « propre », sauf que désormais, nous devons changer de paradigme. On ne peut plus employer de produits toxiques. Du coup, depuis le printemps, les agents des Services Techniques travaillent de façon manuelle. À coup de serfouette, de binette, de réciprocatrice, de tondeuse, de débroussailluse, de pioche et à la main, ils tentent de supprimer cette végétation que l'on ne veut pas. Malheureusement, force est de constater que ces herbes non désirées poussent très vite surtout depuis les beaux jours. J'entends déjà certains me dire que rien ne vaut l'efficacité d'un bon produit toxique... mais le problème c'est que nous n'avons plus le droit de l'utiliser et quelque part pour nos enfants nous faisons bien de ne plus l'utiliser. Alors quelle solution ? Soit on renforce les effectifs humains, avec plus de bras on arrachera plus d'herbes, mais en contrepartie il faut augmenter les impôts, soit on change notre façon de voir ces herbes, dites mauvaises. Notre commune comme les autres doit faire face aux baisses des dotations de l'état pour participer au désendettement du pays. Embaucher du personnel pour désherber serait coûteux, nous avons donc investi dans du matériel notamment électrique pour faciliter le travail de nos agents mais la tâche reste très importante et l'achat de matériel ne vient pas contrecarrer la croissance des végétaux disséminés sur l'ensemble du territoire de la commune. Il faut cependant se rappeler que cette végétation n'est pas sale, ce qualificatif reste très subjectif, contrairement aux herbicides elle n'est pas nocive. Certains considéreront cette situation comme un retour en arrière, une lubie d'écologistes... Sans chercher à se désengager, il faut se souvenir que le règlement sanitaire départemental « article 32 » impose aux propriétaires et occupants d'un immeuble d'assurer un entretien satisfaisant des bâtiments et ... de leurs abords. Ce n'est pas pour la municipalité une façon d'esquiver le problème, c'est simplement vouloir être rationnel en gérant au mieux l'aspect humain et les finances communales. Dans cette démarche, nous avons besoin du bon sens de tous, sachant que chacun à sa mesure peut participer à entretenir son « devant de porte ». Quoiqu'on en dise, une action collective restera toujours la solution la plus efficace.

À l'automne, une réunion publique d'informations et d'échanges vous sera proposée, en attendant je vous souhaite une belle période estivale.

Michel Loup, Maire de Valros

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BÉZIERS MÉDITERRANÉE

18 mai, premier conseil communautaire de la CABM dans la salle des fêtes de Valros. Le Maire, Michel Loup en est 15^{ème} Vice-Président délégué à la Politique de la Ville



TRAVAUX ET CHANTIERS

Place de la République, la Marianne se refait une beauté.

La mise en sécurité du **passage vers la salle des Fêtes** est réalisée. Ces deux actions visent à faciliter et protéger les cheminements piétonniers dans cette partie très fréquentée du village. Le Département participe à leur financement, limitant ainsi l'impact sur les fonds propres de la commune pour mener à bien ces aménagements devenus nécessaires

La construction de l'Accueil de Loisirs Périscolaire et de la nouvelle classe devrait se terminer rapidement.

Le chantier de sécurisation de la **ressource en eau** se poursuit. Il a généré des désagréments avenue de la Montagne et des coupures d'eau.

À l'Église, le portail et la croix de la mission ont été repeints.

À l'Aire de Loisirs, après de regrettables incivilités, le toboggan du château de Fanette vient d'être remplacé.



LE PLAN LOCAL D'URBANISME



Après le diagnostic et le PADD, la partie réglementaire du PLU et les OAP, Orientations d'Aménagement et de Programmation, définies pour 10 ans ont fait l'objet d'une présentation en réunion publique.

La réflexion sur ce document d'urbanisme obligatoire, visant à remplacer le POS, a commencé dès 2012 par une étude urbaine dont le bilan a été rendu en réunion publique en 2013.

En 2015, accompagnés par le cabinet G2C, les élus ont travaillé à l'élaboration du PLU proprement dit.

Prenant en compte ce travail préalable, Louis Ricard du cabinet G2C, en charge de l'élaboration du PLU de Valros, a expliqué les grandes options prises. Les demandes de précisions de la part des personnes présentes et les échanges avec les élus n'ont pas manqué.

Pour rester en conformité avec les préconisations du SCoT du Biterrois et de l'Etat, la commune a été tenue de diminuer ses potentialités d'urbanisation.

Dans ce cadre contraint, avec notamment l'obligation d'urbaniser par zone et non à la parcelle, les élus ont fait le choix de mettre en avant celles qui pourraient participer à la sécurisation de l'entrée du village, sur la route nationale côté Pézenas. Le PLU a été arrêté en Conseil municipal du 23 mai.

Une enquête publique va suivre au cours de laquelle le commissaire enquêteur recueillera les remarques des uns et des autres. Après avoir examiné les requêtes de toutes les parties, le Conseil municipal se prononcera. Le PLU de Valros devrait être validé en fin d'année 2017.

Une enquête publique va suivre au cours de laquelle le commissaire enquêteur recueillera les remarques des uns et des autres. Après avoir examiné les requêtes de toutes les parties, le Conseil municipal se prononcera. Le PLU de Valros devrait être validé en fin d'année 2017.

Après avoir examiné les requêtes de toutes les parties, le Conseil municipal se prononcera. Le PLU de Valros devrait être validé en fin d'année 2017.

Le PLU de Valros devrait être validé en fin d'année 2017.

Après avoir examiné les requêtes de toutes les parties, le Conseil municipal se prononcera. Le PLU de Valros devrait être validé en fin d'année 2017.

Le PLU de Valros devrait être validé en fin d'année 2017.

Après avoir examiné les requêtes de toutes les parties, le Conseil municipal se prononcera. Le PLU de Valros devrait être validé en fin d'année 2017.

Le PLU de Valros devrait être validé en fin d'année 2017.

Après avoir examiné les requêtes de toutes les parties, le Conseil municipal se prononcera. Le PLU de Valros devrait être validé en fin d'année 2017.

Le PLU de Valros devrait être validé en fin d'année 2017.

Après avoir examiné les requêtes de toutes les parties, le Conseil municipal se prononcera. Le PLU de Valros devrait être validé en fin d'année 2017.

EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

Les services techniques sont à l'œuvre un peu partout dans le village. Les préconisations du Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles sont peu à peu mises en pratique.

L'acquisition de matériel approprié et plus efficace soulage les agents qui ont beaucoup à faire en cette période de pousse rapide des végétaux. Comme chaque année, des jeunes valrossiens font l'expérience citoyenne de participation à l'entretien de la voirie et aux tâches courantes. En juin Charlyne et Noémie, en juillet Luna, Thomas et Mélissa, en août Virginie et Audrey assurent ce renfort.

Le contrat de Steven Wijmmersch se terminant, Aurélien Husson rejoint l'équipe technique.



Les mauvaises herbes dans les rues.

Avec l'application du PAPPH, la Commune n'utilise plus de produits phytosanitaires sur les espaces publics. Des herbes apparaissent un peu partout, elles ne sont pas sales mais donnent l'apparence de manque d'entretien. Les services techniques, mieux équipés font de leur mieux pour assurer par un système de rotation, un passage régulier sur tous les quartiers.

Cependant, **tous les habitants sont responsables** de l'entretien du pied de leur façade et du trottoir situé devant chez eux et **pas seulement la mairie.**

Merci à celles et ceux qui font déjà ce geste et au-delà et rendent ainsi le village plus accueillant.



CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mixer un verre de vin avec de l'eau
Maximiser sa hydratation en buvant fréquemment de petites quantités
Boire régulièrement de l'eau

QUELQUES PRÉCAUTIONS

• QUI SONT LES PERSONNES LES PLUS EXPOSÉES ?
Les professionnels qui travaillent dans la nature : bûcherons, sylviculteurs, gardes forestiers, gardes-chasse, gardes-pêche, jardiniers, etc.
Les amateurs d'activités dans la nature : promeneurs et randonneurs en forêt, campeurs, chasseurs, ramasseurs de champignons, etc.

• OÙ TROUVE-T-ON LES TIQUES ?
Les tiques sont répandues partout en France, surtout en dessous de 1 500 m d'altitude. Elles vivent dans des zones boisées et humides, les herbes hautes des prairies, les jardins et les parcs forestiers ou urbains.

MALADIE DE LYME
ET PRÉVENTION DES PIQÛRES DE TIQUES

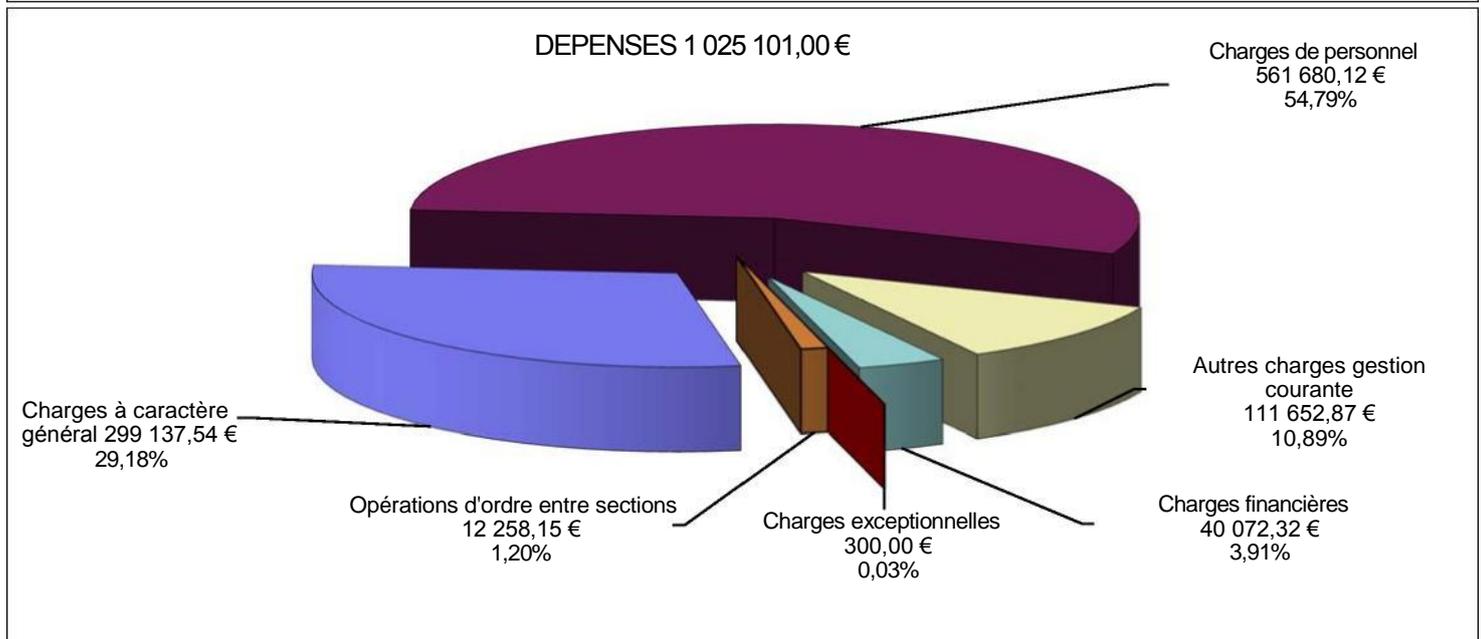
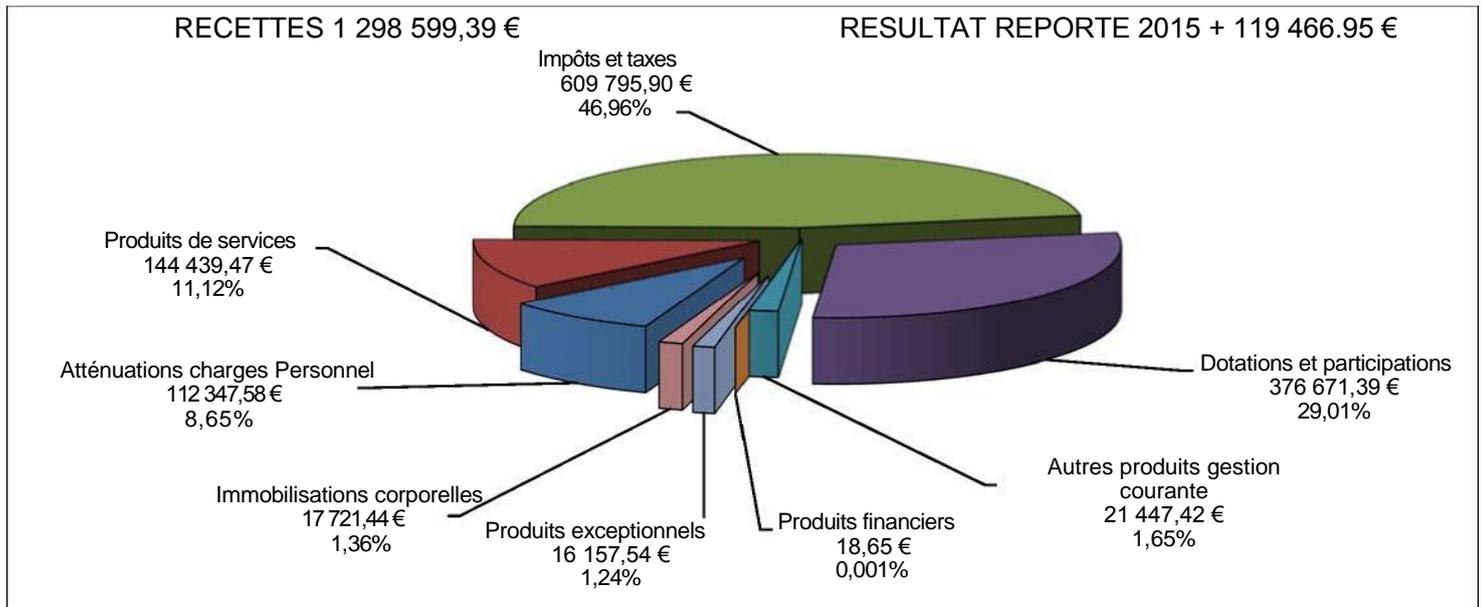
• À QUELLE PÉRIODE DE L'ANNÉE LE RISQUE EST-IL MAXIMUM ?
Les tiques sont plus actives entre avril et novembre.

ATTENTION

Nouvelle procédure pour les duplicatas de carte grise.

À compter du 6 juin 2017, les duplicatas du certificat d'immatriculation se font exclusivement par internet via le site <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DE LA COMMUNE DE VALROS : FONCTIONNEMENT



FUSION DES RESULTATS DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

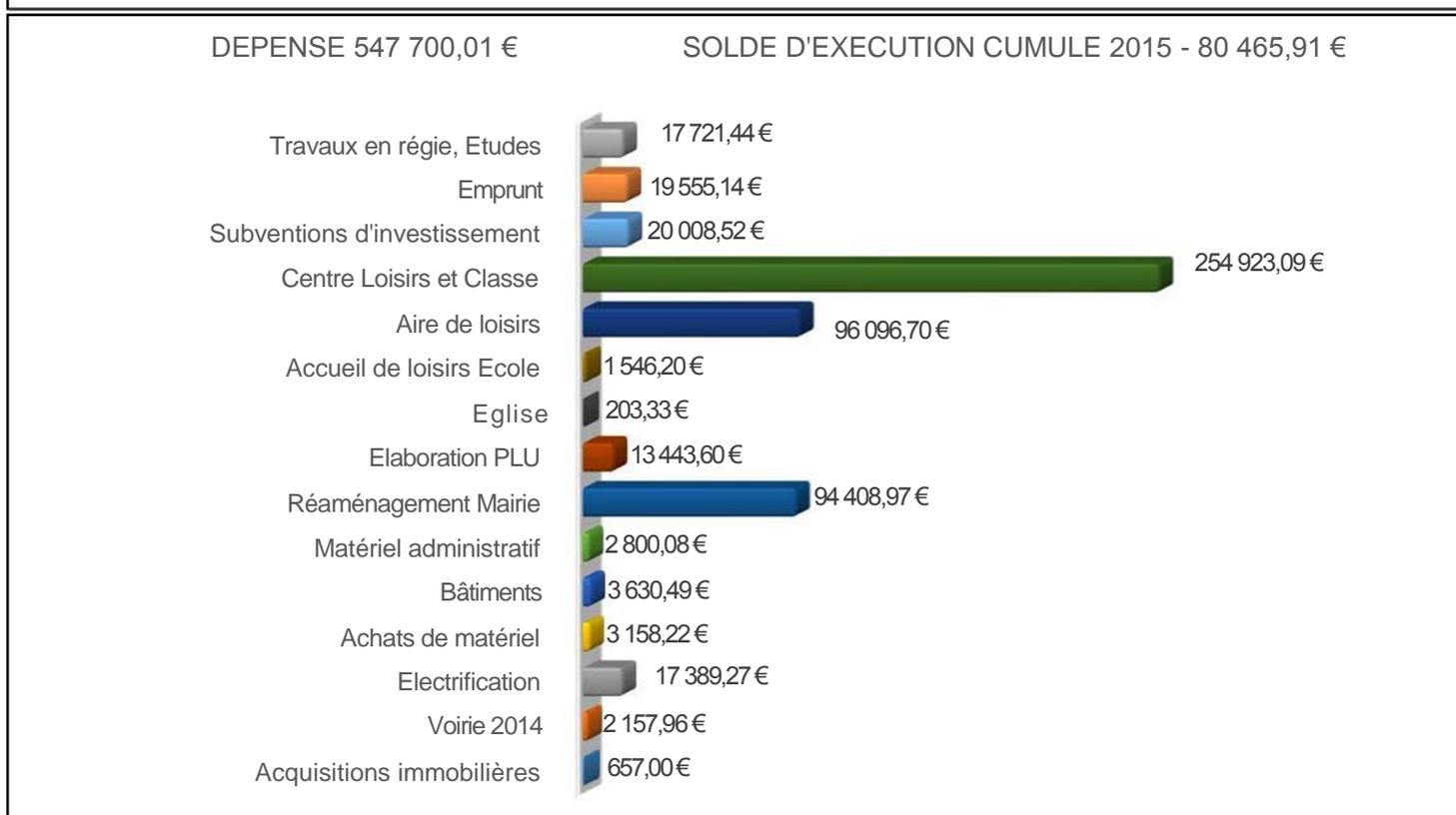
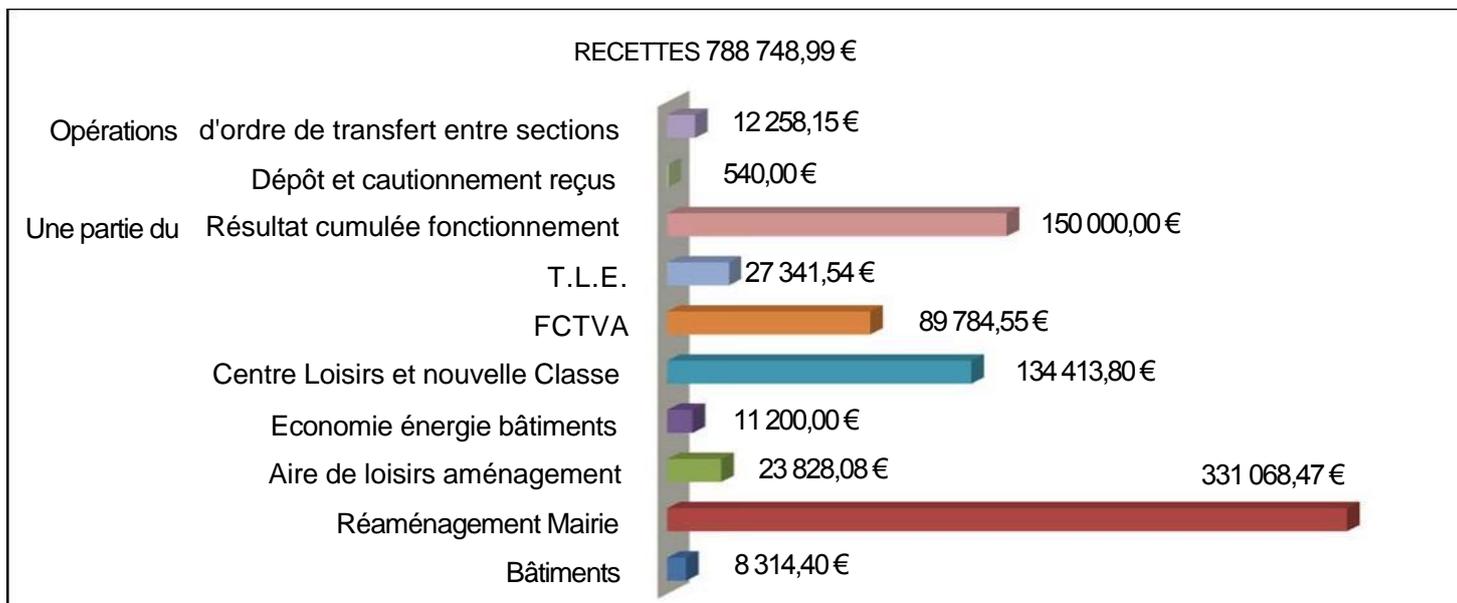
DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE ET DE L'EAU-INVESTISSEMENT

RESULTAT DE LA COMMUNE	CA 2016
Dépenses	1 025 101,00 €
Recettes	1 298 599,39 €
Résultat 2016	273 498,39 €
Résultat reporté 2015	+119 466,95 €
Résultat cumulé 2016	392 965,34 €

RESULTAT EAU-ASSAINISSEMENT	CA 2016
Dépenses	320 591,87 €
Recettes	471 044,23 €
Résultat 2016	150 452,36 €
Résultat reporté 2015	115 918,58 €
Résultat cumulé 2016	266 370,94 €

NOUVEAU RESULTAT CUMULE 2016 DE LA COMMUNE 392 965,34 € + 266 370,94 € = 659 336,28 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DE LA COMMUNE DE VALROS : INVESTISSEMENT



FUSION DES SOLDES D'EXECUTION CUMULES DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 DES SECTIONS INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE ET DE L'EAU-ASSAINISSEMENT

RÉSULTAT COMMUNE	CA 2016
Dépenses	547 700,01 €
Recettes	788 748,99 €
Solde d'exécution 2016	241 048,98 €
Solde d'exécution 2015	- 80 465,91 €
Solde d'exécution cumulé 2016	160 583,07 €

RÉSULTAT EAU-ASSAINISSEMENT	CA 2016
Dépenses	55 630,25 €
Recettes	139 388,00 €
Solde d'exécution 2016	83 767,75 €
Solde d'exécution 2015	404 039,33 €
Solde d'exécution cumulé 2016	487 807,08 €

NOUVEAU SOLDE D'EXECUTION CUMULE 2016 DE LA COMMUNE 160 583,07 + 487 807,08 € = **648 390,15 €**

BUDGET PRIMITIF 2017

FONCTIONNEMENT

La section Fonctionnement de la commune est présentée en équilibre :

Dépenses : 1 808 109,48 €
Recettes : 1 808 109,48 €

Avec la Fusion des Résultats 2016 des budgets de la commune et de l'eau et de l'assainissement, la section de fonctionnement reporte un **résultat cumulé** de **659 336,28€**.

De ce résultat, au BP 2017, **150 000 €** sont affectés à la **section investissement** afin de pouvoir assurer le financement des projets. Les **509 336,28 €** restant sont reportés en section fonctionnement.

Les recettes, dues aux dotations et participations de l'Etat, continuent de baisser.

La municipalité décide de ne pas augmenter les taxes locales en maintenant les taux de 2011.

INVESTISSEMENT

La section investissement est présentée en équilibre :

Dépenses : 1 068 037,46 €
Recettes : 1 068 037,46 €

BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT

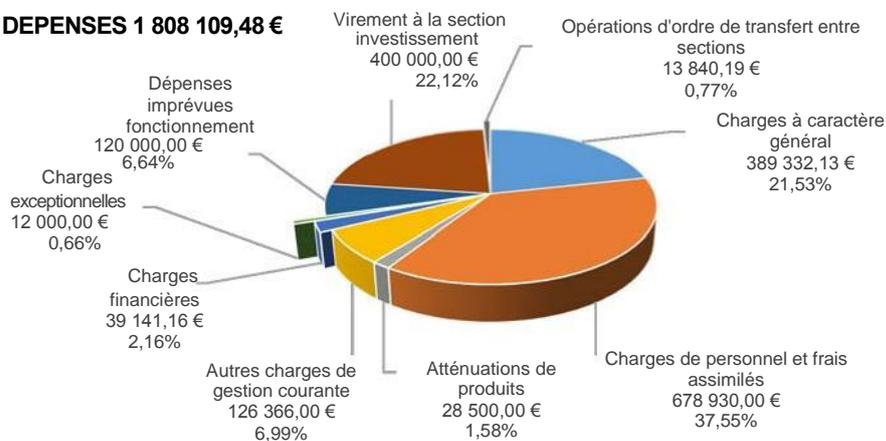
Depuis le 1^{er} janvier 2017 l'Eau et l'Assainissement sont devenus la compétence de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée.

Concernant le budget de cette compétence, des négociations bien argumentées avec la CABEM ont permis aux communes de conserver le résultat cumulé du fonctionnement soit pour Valros **266 370,94 €** et sera transféré à la CABEM le solde d'exécution de l'investissement soit pour Valros **487 807,08 €**.

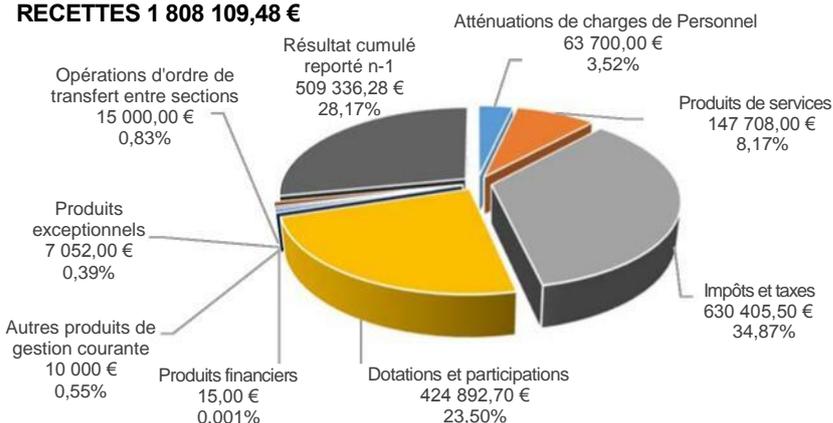
La commune a transmis les dossiers de travaux pour un montant de 852 965 € HT et les subventions notifiées restant à percevoir soit un montant de 473 293 €.

Dorénavant tous ces dossiers seront suivis par la CABEM.

DEPENSES 1 808 109,48 €



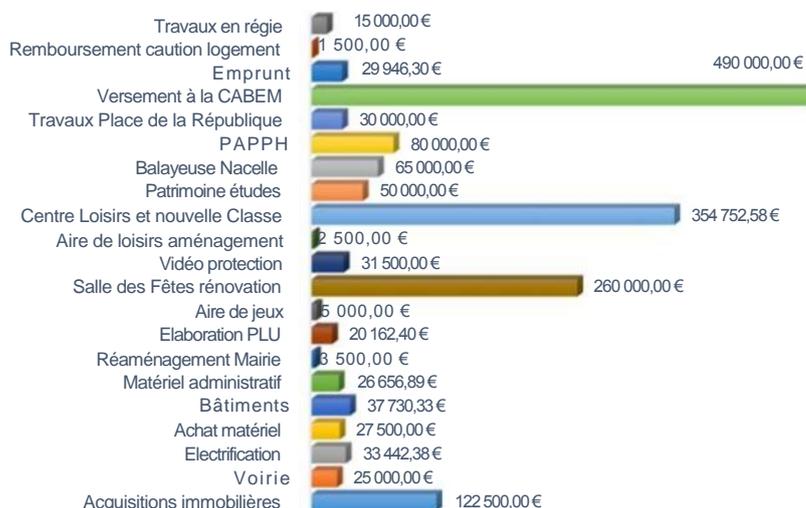
RECETTES 1 808 109,48 €



DEPENSES 1 068 037,46 €



RECETTES 1 068 037,46 €



FOYER RURAL



Le 2 juin, **Voyage-Partage** proposait la découverte du groupe ethnique de Madagascar, les Zadimaniry avec le géographe Daniel Coulaud.



Après trois jours de balade en Aveyron, une **randonnée** de proximité et un pique-nique à la Tour ont conclu la saison le 17 juin.



23 juin, vernissage de l'exposition de l'Atelier Création. Succès assuré pour ce beau travail d'artistes.



Le 10 juin, **sortie sur la Costa Brava**. Visite de Cadaques et de l'étonnant musée Dali à Figueras.

COMITÉ DES FÊTES



Vide grenier du 8 mai et défilé de Carnaval réussi sous le soleil du 20 mai.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Vendredi 16 juin, jolie **soirée de fin d'année** organisée par l'Association des Parents d'Elèves de Valros pour les enfants, les parents et tous les amis avec spectacle, repas et animations à l'Aire loisirs.

AMIS DE LA TOUR



22 avril, bonne récolte lors du **nettoyage des abords du village** réalisé en partenariat avec d'autres associations, le SICTOM et la mairie. Le **Rallye de Pentecôte** a été suivi par de nombreux participants.

COMITÉ DE JUMELAGE



Le 20 mai, ambiance toujours sympathique et amitié sont au rendez-vous pour la réception des amis de Cieutat.

LES VALROSSIGNOLS



23 juin, concert à l'Eglise

CLUB DE L'ESSOR



29 juin, repas dansant

ZOOM SUR LA MARIANNE

Sur la place de la République s'élève la statue éponyme appelée aussi Marianne. Posée sur un socle de pierre, elle est entourée par un petit espace public. Les racines de l'arbre, désormais abattu pour raison de sécurité, s'étaient au fil des ans développées à l'horizontale entre les pierres du socle, amorçant un déséquilibre de la statue. L'assise du monument vient de recevoir une restauration méritée par la mise en place d'une structure à l'identique en pierres froides.

Considéré comme un symbole fort de la République, la statue de Marianne, commandée en 1889 aux célèbres ateliers Durenne, à Sommevoire dans la Haute Marne, est livrée en 1903. Le monument de 4m50 de hauteur, est érigé sur l'emplacement d'une croix. La statue, en fonte, repose sur un socle mouluré de plan carré. Il s'agit d'une jeune femme en pied, allégorie de la République présentant les tables de la Loi républicaine où on peut lire l'inscription de la devise Liberté, Egalité, Fraternité. Coiffée du bonnet phrygien symbole de liberté et d'une couronne d'épis, elle tient une pique dans sa main droite. L'inauguration, en août 1903, donne lieu à des festivités locales marquées par une ambiance très républicaine.

Le buste de la Marianne de la mairie est quant à lui signé par le sculpteur biterrois Jean-Antoine Injalbert qui réalise ce modèle en 1889 pour le centenaire de la Révolution. Marianne porte le bonnet phrygien avec une cocarde sur le côté, sur sa poitrine s'étend un large collier d'écailles tandis qu'une tête de lion symbolise la force du peuple.

Grâce au soutien financier du département, les élus ont pu mettre en œuvre rapidement la restauration de ce monument emblématique au cœur du village.



AQUI ES VALROS



4 juin, ballade contée à La Tour avec Joanda et le troubadour Damian.

AMÈNE TA CHAISE



15 juin, "Amène ta chaise". Présentation du programme de cinéma sous les étoiles avec les affiches réalisées par les jeunes.

INFOS JEUNES

Les jeunes de 16 ans à 25 ans, inscrits à Pôle Emploi peuvent se rapprocher de la MLI de Béziers pour une insertion professionnelle, formations... Permanence en Mairie de Valros tous les 3^{èmes} lundis de chaque mois de 9h00 à 12h00.

Carte Jeune Région



Une «carte jeune région» aux multiples avantages pour les apprenti.e.s et les lycéen.ne.s.

www.cartejeune.la-region.fr



21 juin fête de la musique



24 juin, concert de l'Ecole Intercommunale de Musique

BIBLIOTHÈQUE



16 juin, vernissage de l'exposition de Lucette Vidal. Toulousaine aux racines valrosiennes, on peut admirer ses toiles très colorées jusqu'au 7 juillet.

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

Ella et Emma Gauthier le 11 mai, Mathys Privat le 15 juin

Toutes nos félicitations aux parents

Ils se sont unis

Rabah Saleh et Lamia Oukhaja le 11 mai, Aurélien Galbrun et Mylaine Garcia le 19 mai, Rémy Barrera et Mylène Gonzalvez le 20 mai

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux

Ils nous ont quittés

Alain Locoge le 31 mars

Toutes nos condoléances à leurs proches

AGENDA

Jeudi 13 juillet. Retraite aux lampions dans le village, feu d'artifice, saucisse grillée, bal, buvette. Rendez-vous à 21h devant la mairie

Vendredi 14 juillet. Jeux enfantins sur la place à 11h, cérémonie, apéritif

Vendredi 21 juillet. « Amène ta chaise », cinéma sous les étoiles avec « Le Potager de mon Grand-Père. CABM. Aire de loisirs à 20h

Vendredi 18 août. Cérémonie du souvenir. Dépôt de gerbe à la stèle route nationale et au monument aux morts sur la place. Rendez-vous sur la place à 18h

Samedi 2 septembre. Forum des associations. Foyer rural. Sur la place à 9h

Samedi 30 septembre. Journée jeunesse autour du skatepark

Mairie

101 rue de la Mairie
34290 Valros

① Accueil-Secrétariat 04 67 98 69 69

Ouverture au public les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h, 16h pendant les vacances scolaires, les mardis de 9h à 12h

① Urgence hors ouverture 06 79 10 13 81

✉ mairiedevalros@laposte.net

✉ infosdevalros@laposte.net pour recevoir les informations par courriel

Agence Postale Communale

① 04 67 94 84 45

Ouverture au public les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h
Départ du courrier à 10h

Accueil de Loisirs

1, rue de l'Ecole

① 04 67 37 40 53 ou 09 60 11 19 16

✉ alpalsh.valros@laposte.net

Samedi matin, permanence des élus de 9h à 11h

Site internet

www.valros.fr